



# EUROMEDIA

## EUROMEDIA met en place une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et souhaite obtenir en 2020 la labellisation par le Label Lucie (officiel).

Cette démarche et les 7 piliers de la RSE sont appliqués à tous les niveaux de l'entreprise. À cet effet un groupe de travail avec des représentants de chaque service se réunit régulièrement pour travailler à la diffusion des actions RSE. Cette charte a vocation à poser les bases de la démarche RSE d'EUROMEDIA et à les diffuser à l'ensemble de ses parties prenantes.



**Respecter les droits de l'homme** en attachant une grande importance au respect de chaque salarié-e, et de la réglementation du travail car l'humain est au cœur de notre savoir-faire. Donner les moyens aux instances de veiller à l'égalité entre les différents salarié-e-s et au respect de sa vie privée en application de la RGPD.



**Préserver l'environnement** en veillant à réduire nos impacts lors de nos déplacements et en mettant en place le tri et la collecte de nos déchets, ou en donnant une seconde vie à nos équipements. Chercher à réduire les impacts de chaque production en terme de pollution en favorisant l'utilisation de transports propres ou à faible émission.



**Veiller à favoriser les partenaires locaux**, implantés sur le territoire de Plaine Commune, en pleine mutation, en termes d'emploi, de formation, de collaboration. Participer aux instances de développement local pour nouer des partenariats et partager les bonnes pratiques notamment en termes de RSE.



**Établir des conditions de travail responsables** en favorisant un dialogue social de qualité avec tous les salarié-e-s qu'ils soient permanents ou intermittents. Associer les instances représentatives aux évolutions et grands projets de l'entreprise. La qualité des conditions de travail doit être au centre des préoccupations notamment lors de missions longues et/ou à l'étranger tout comme à un bon équilibre entre vie privée/vie professionnelle.



**Développer l'éthique** en diffusant et mettant en œuvre la charte éthique mise en place dans la société et communiquée à chaque salarié-e. Elle doit être partagée avec nos fournisseurs et prestataires. Nos relations d'affaires doivent être formalisées au travers de contrats.



**Favoriser une gouvernance responsable** en intégrant la RSE dans la stratégie globale de l'entreprise, en veillant à ce que chaque action se fasse en lien avec la démarche RSE. Chaque salarié-e de l'entreprise doit être un ambassadeur de la société.



**Traiter le client avec respect et considération** ; la confiance est le socle de la relation client. De plus en plus soucieux des questions sociales et environnementales, les clients orientent leurs choix vers des acteurs responsables.

Responsables ensemble !

ecoprod

Communauté



RSE Positive  
labellucie.com